

LETTRE D'INFORMATION

Chères personnes accompagnées, chers aidants,

C'est en qualité de nouveau Président de l'ADAMAD que j'ai l'honneur de prendre la parole dans cette lettre d'information.

En effet, le Conseil d'administration m'a récemment élu et je suis heureux de m'engager dans cette mission et de rejoindre cette dynamique au service des personnes que l'ADAMAD accompagne chaque jour.

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Cathie Pierre Eugène, qui a présidé l'ADAMAD depuis 2020. Durant ces années, elle s'est pleinement investie dans la vie et le développement de notre association. Je souhaite saluer son engagement et le travail qu'elle a accompli.

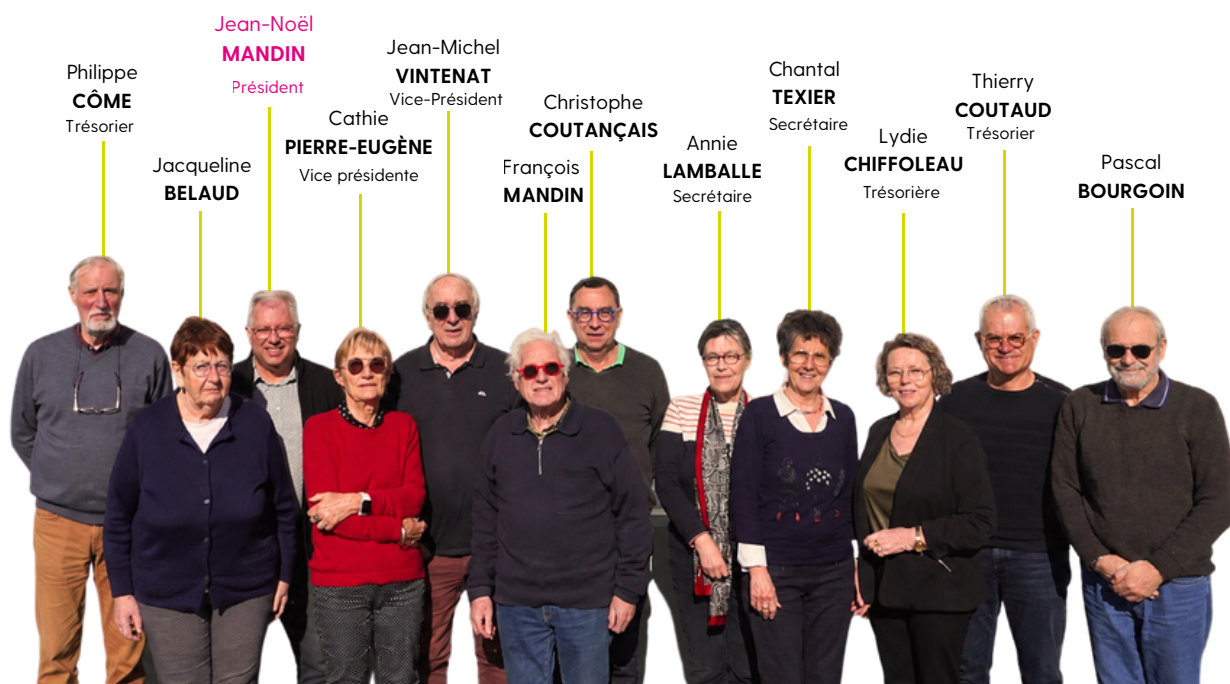
Cette nouvelle présidence s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'ADAMAD. Les équipes restent toujours mobilisées pour assurer vos accompagnements et poursuivre les projets de l'association.

Parce que la confiance et la proximité sont essentielles, je serai attentif à rester à l'écoute des personnes accompagnées, des familles et des aidants, qui sont au cœur de nos missions.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Jean-Noël MANDIN - Président de l'ADAMAD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ACTUALITÉS

LES P'TITS CAFÉS DE L'ADAMAD

En janvier 2026, nous avons lancé les premiers p'tits cafés de l'ADAMAD sur plusieurs sites : Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Jean-de-Monts, Fontenay-le-Comte, La Roche-sur-Yon, Les Essarts et Les Herbiers.

Le p'tit café de l'ADAMAD, c'est quoi ?

C'est un moment convivial organisé pour vous et vos aidants. On se retrouve autour d'un café pour échanger sur vos besoins et vous faire découvrir les services que l'ADAMAD peut vous proposer.

C'est aussi l'occasion de rencontrer les bénévoles et les professionnels qui vous accompagnent, de poser vos questions librement et de partager quelques douceurs ensemble.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez une personne intéressée par le bénévolat, contactez-nous à l'adresse mail suivante : benevoles@adamad.fr.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 11 juin dernier, l'ADAMAD a tenu son assemblée générale aux Anciennes Écuries des Oudairies, à La Roche-sur-Yon. À cette occasion, adhérents, personnes accompagnées, aidants, bénévoles, professionnels et partenaires se sont réunis pour partager ce moment important de la vie de l'association.

Plus de 100 personnes ont participé à cet événement convivial, qui a permis de revenir sur les actions menées en 2025, les résultats des enquêtes de satisfaction, les temps forts qui ont marqué l'année, ainsi que sur le bilan d'activité des différents services.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter les projets et les perspectives pour les mois à venir, afin de poursuivre ensemble notre engagement au service des personnes accompagnées et de leurs proches.



L'ADAMAD BOUGE

ZOOM SUR LE MÉTIER D'INFIRMIÈRE

Le 12 mai, l'ADAMAD a mis à l'honneur toutes les infirmières qui apportent leur bienveillance et leur professionnalisme auprès des personnes au quotidien grâce au reportage d'Audrey B.

À travers la vidéo, elle a partagé son expérience et son engagement, mais aussi l'importance de l'accompagnement humain dans sa pratique quotidienne et du travail en équipe.

Retrouvez la vidéo sur les réseaux sociaux de l'ADAMAD.



Audrey B. est infirmière à l'hébergement temporaire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

SÉJOUR À NOIRMOUTIER - PROJET PART'ÂGE

Du 9 au 13 mars, cinq personnes accompagnées par le service d'aide à domicile du Centre Vendée ont eu l'opportunité de participer à un séjour intergénérationnel au village vacances Les Quatre Vents, sur l'île de Noirmoutier avec des élèves de première Bac Professionnel Services aux Personnes et Animation dans les Territoires de la MFR des Achards.

Tout au long de la semaine, jeunes et aînés ont partagé des activités, des moments de convivialité et de nombreux échanges, favorisant la rencontre entre les générations.

Afin de préparer ce séjour et de permettre à chacun de faire connaissance, plusieurs rencontres ont été organisées en amont. L'une d'elles s'est déroulée à la MFR des Achards autour d'un spectacle du groupe Les Noçurs dos Umias, mettant à l'honneur les danses et chants traditionnels vendéens. Ces temps de rencontre ont contribué à créer des liens et à instaurer une ambiance chaleureuse avant le départ.



CONCOURS DE DESSIN : LES MOMENTS EN FAMILLE À L'HONNEUR

À l'occasion de la Journée des familles, le service d'intervention sociale et familiale et le service communication ont organisé un concours de dessin sur le thème « Les moments en famille ».

Les enfants ont laissé parler leur créativité en illustrant leurs plus beaux souvenirs et instants partagés en famille. Pour les remercier de leur participation, chacun d'entre eux a reçu un cadeau.

Un grand merci à tous les jeunes artistes pour leurs magnifiques réalisations !



FESTIVAL LA ROUE COOL À LA GAUBRETIÈRE

Les personnes accompagnées par le SSIAD de Saint-Fulgent ont participé au festival La Roue Cool, un événement convivial réunissant des résidents d'EHPAD, des personnes vivant en foyer de vie et des bénéficiaires de différents services d'accompagnement.

Cette journée a été l'occasion de partager des moments de détente, de rencontre et de bonne humeur à travers de nombreuses animations.

Un grand merci aux organisateurs, aux participants et aux professionnels mobilisés pour la réussite de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.



PORTRAIT D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE

À l'occasion de ses 100 ans, Madame C. a souhaité mettre à l'honneur les professionnels du SSIAD de Givrand qui l'accompagnent au quotidien.

« C'est une joie de savoir qu'elles vont venir tous les matins. Elles me rendent vraiment service. Sans elles, je ne pourrais pas rester chez moi. C'est une joie de les recevoir. »

Accompagnée par le SSIAD depuis deux ans, Madame C. connaît l'équipe depuis bien plus longtemps : il y a 18 ans déjà, les soignants intervenaient auprès de son mari. Un lien de confiance qui s'est construit au fil du temps et qui lui permet aujourd'hui de continuer à vivre chez elle, entourée et soutenue.

Retrouvez l'intégralité de son témoignage en vidéo sur les réseaux sociaux de l'ADAMAD.



INFORMATION CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE VIDÉOSURVEILLANCE À DOMICILE

Certaines personnes accompagnées disposent d'un système de vidéosurveillance à leur domicile. Afin de préserver à la fois la sécurité de chacun et le respect de la vie privée des intervenants, la CNIL rappelle plusieurs règles importantes :

- Les caméras doivent être installées pour assurer la sécurité des biens et des personnes et ne doivent pas servir à filmer en permanence les intervenants à domicile.
- Les intervenants doivent être informés de la présence des caméras, de leur emplacement ainsi que des personnes autorisées à visionner les images.
- Lorsqu'un système de vidéosurveillance est installé au domicile, les intervenants peuvent demander à ce qu'il soit désactivé pendant leur intervention ou masquer temporairement la caméra.

Nous remercions les personnes accompagnées et leurs proches pour leur compréhension et leur coopération afin de garantir un accompagnement de qualité dans un climat de confiance et de respect mutuel.

